



## Réunion ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 20 septembre 2022

19 h 00

Salle du conseil

- Présence :**
- Aldéo Saulnier, maire
  - Achille Bastarache, maire suppléant
  - Mariette Cormier, conseillère
  - Jean-Noël LeBlanc, conseiller
  - Serge Arsenault, directeur général et greffier
  - Joanne Savoie, greffière adjointe
  - Jean Bastarache
  - Pauline Bastarache
  - Fernande McFadden
  - Mike McFadden
  - Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers
- Absent :**
- Oscar LeBlanc, conseiller

#### 1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

**22-123 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulcation de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**4. Adoption des procès-verbaux de la réunion du 16 août 2022(ordinaire) et du 6 septembre 2022(extraordinaire)**

**22-124 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on adopte les procès-verbaux de la réunion du 16 août 2022(ordinaire) et du 6 septembre 2022(extraordinaire) tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**5. Correspondances**

**Comité du Festival de Mollusques** – Lettre de remerciements pour contribution envers le Festival.

**Commission de services régionaux de Kent** – Lettre accompagnée d'un chèque de 33 665 \$ représentant 100% des permis de construction, d'aménagement, confirmations de zonage, approbations et dérogations émis dans la municipalité de janvier à juin 2022.

**Ville d'Abbeville, Louisiane** – Invitation à la journée d'ouverture du Grand Réveil Acadien 2022 le samedi 1<sup>er</sup> octobre prochain.

**Réseau de santé Vitalité** – Cap sur l'avenir pour mieux répondre aux besoins des patients.

**Canadian Parents for French** – Lettre de remerciement pour don à l'endroit de *Family Fun French Weekend* à Bouctouche 2022.

**6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier**

**a. Poste – commis comptable - réceptionniste**

**22-125 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER**

que l'on embauche Lisa Cormier pour le poste de commis comptable – réceptionniste à partir du 20 septembre 2022. Il est à noter que Madame Cormier sera sur une période de probation d'une durée de six mois.

**ADOPTÉE**

**b. Entente - Parc Nature Rotary**

Le directeur général fait part que l'entente entre la Ville de Bouctouche et le Club Rotary Bouctouche Inc. a été modifiée en ajoutant les NIDs des terrains enregistrés avec l'entente pour que le parc Rotary demeure un parc nature. Aussi, l'entente stipule que la Ville de Bouctouche et le Rotary vont former un comité consultatif composé de deux personnes de la Ville et deux personnes du Rotary pour régler les questions futures concernant cette entente.

**22-126 : MARIETTE CORMIER / JEAN-NOËL LEBLANC**

que l'on accepte, tel que présentée, l'entente modifiée entre la Ville de Bouctouche et le Club Rotary Bouctouche Inc. concernant le parc nature Rotary.

**ADOPTÉE**

**c. Soumissions - « Project No. 2206169 – Bouctouche Downtown Revitalization »**

Le directeur général fait part que la Ville de Bouctouche a reçu deux soumissions pour le contrat « Bouctouche Downtown Revitalization », soit :

Birch Hill Construction Ltd.....	767 466,30 \$ (TVH incluse)
Dexter Construction Company Ltd.....	1 158 607,75 \$ (TVH incluse)

Le directeur général explique que le prix du plus bas soumissionnaire était au-dessus de l'estimation. Le prix total a été négocié avec l'entrepreneur de Birch Hill Construction Ltd. en enlevant certains items du contrat et ainsi réduire le montant total de la soumission à 575 882 \$ plus TVH.

**22-127 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat « Bouctouche Downtown Revitalization » soit celle de la compagnie Birch Hill Construction Ltd. pour un montant de cinq cent soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-deux dollars (575 882 \$) plus TVH.

**ADOPTÉE**

**d. Soumission – Mise en vente d’un terrain vacant – 13 rue Desroches - NID 25158502**

Le directeur général fait part que la Ville de Bouctouche a reçu une seule soumission pour le terrain vacant situé au 13 rue Desroches pour un montant de 5 000 \$ plus TVH. Il indique que le montant minimum demandé par la Ville pour ce terrain est de 17 500 \$.

**22-128 : JEAN-NOËL LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on rejette la soumission reçue d'un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) plus TVH puisque le montant minimum demandé par la Ville pour ce terrain est de 17 500 \$.

**ADOPTÉE**

**e. Commission de services régionaux de Kent**

**1. Rapport du service d'aménagement**

	<b>2022</b>			<b>2021</b>		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	14,000.00 \$	49.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Février	669,000.00 \$	3,944.00 \$	2	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0	267,000.00 \$	1,545.00 \$	3
Avril	15,000.00 \$	55.00 \$	1	646,000.00 \$	3,763.00 \$	7
Mai	2,851,000.00 \$	16,862.00 \$	8	165,000.00 \$	955.00 \$	1
Juin	2,785,000.00 \$	16,570.00 \$	4	0.00 \$	0.00 \$	0
Juillet	12,000.00 \$	50.00 \$	2	20,000.00 \$	50.00 \$	2
<b>Août</b>	<b>163,500.00 \$</b>	<b>836.00 \$</b>	<b>8</b>	<b>200,000.00 \$</b>	<b>1,165.00 \$</b>	<b>1</b>
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	588,000.00 \$	3,423.00 \$	3
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	285,000.00 \$	1,675.00 \$	1
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	108,000.00 \$	590.00 \$	2
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	75,000.00 \$	415.00 \$	1
<b>Total</b>	<b>6,509,500.00 \$</b>	<b>38,366.00 \$</b>	<b>26</b>	<b>2,354,000.00 \$</b>	<b>13,581.00 \$</b>	<b>21</b>

**2. Plan provisoire de lotissement modifiant le plan 22036041 Avenue des Vétérans – côté nord de l’avenue des Vétérans**

**22-129 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER**

que l'on accepte le plan provisoire de lotissement modifiant le plan 22036041 Avenue des Vétérans créant les lots 22-1, 22-2 et 22-3 sur le côté nord de l’avenue des Vétérans.

**ADOPTÉE**

**f. Politique en matière d'octroi et don aux organismes**

**1. Demande - Société culturelle Kent-Sud**

**22-130 : JEAN-NOËL LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on fasse un don d'un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) à la Société culturelle Kent-Sud pour les aider à continuer de fournir des activités culturelle et artistiques à la population.

**ADOPTÉE**

**g. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier**

**22-131 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

**7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

**a. Rapport du chef pompier pour le mois d'août 2022**

**Rapport Mensuel pour incendies**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Janvier	12	5
Février	7	8
Mars	7	6
Avril	14	9
Mai	11	7
Juin	10	28
Juillet	12	16
<b>Août</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
Septembre	0	19
Octobre	0	7
Novembre	0	14
Décembre	0	7
<b>Total:</b>	<b>84</b>	<b>135</b>

**b. Nomination - Agent chargé de l'exécution des arrêtés**

**22-132 : JEAN-NOËL LEBLANC / MARIETTE CORMIER**

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon la Loi sur la gouvernance locale (Loi), la Loi sur la Police et la Loi sur l'urbanisme:

Jordan LANGLOIS;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la Loi, les règlements de la Loi et la Loi sur la police;

ET QUE le poste d'agent chargé de l'exécution des arrêtés est employé à la préservation et au maintien de la paix publique dans les limites du gouvernement local;

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exerce son pouvoir discrétionnaire en fonction des dossiers qui lui sont remis par le greffier ou pendant des patrouilles dans le gouvernement local;

ET QUE la nomination ci-dessus reste en vigueur tant que la personne est employée par la municipalité ou que ses services sont retenus par la municipalité.

**ADOPTÉE**

**c. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

**22-133 : JEAN-NOËL LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**8. Rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

Le maire suppléant fait part que beaucoup de vernes ont été coupées à l'intérieur de la municipalité.

**a. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

**22-134 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

**ADOPTÉE**

**9. Rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc**

**a. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts**

**Rapport mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts**

	<b>EAU &amp; ÉGOUTS</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Janvier	137,618.54 \$	158,723.29 \$
Février	161,006.95 \$	114,472.27 \$
Mars	285,169.17 \$	283,877.90 \$
Avril	67,971.01 \$	52,324.23 \$
Mai	11,524.23 \$	9,275.56 \$
Juin	8,245.01 \$	12,505.89 \$
Juillet	6,917.92 \$	7,857.75 \$
<b>Août</b>	<b>6,479.12 \$</b>	<b>3,844.57 \$</b>
Septembre	0.00 \$	6,133.69 \$
Octobre	0.00 \$	43,613.92 \$
Novembre	0.00 \$	3,638.35 \$
Décembre	0.00 \$	10,480.20 \$
<b>Total</b>	<b>684,931.95 \$</b>	<b>706,747.62 \$</b>

**b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes)**

Le rapport des déchets résidentiels pour le mois d'août 2022 n'a pas été soumis.

**c. Adoption du rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc**

**22-135 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER**

que l'on adopte le rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

**ADOPTÉE**

**10. Rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier**

La conseillère Cormier fait part qu'il va avoir un film extérieur avec feu de camps ce vendredi 23 septembre au Parc Rotary. Elle souligne la Semaine du mieux-être qui va prendre place du 1<sup>er</sup> au 7 octobre. Elle indique qu'il va avoir une marche en support des cancers féminins le 1<sup>er</sup> octobre à la piste Jean-Paul Maillet et que l'hôtel de ville sera illuminé en rose pour le mois d'octobre. Elle souligne les belles activités cet été au quai et au Marché des fermiers et mentionne la partie de hockey présaison de la Ligue nationale de hockey au Centre J. K. Irving le samedi 8 octobre prochain.

**a. Bibliothèque publique Gérald-Leblanc**

**1. Demande de nommer – Mme Marie-Mai Hébert - membre de leur Commission**

**22-136 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on nomme Mme Marie-Mai Hébert membre de la Commission de la Bibliothèque publique Gérald-Leblanc pour un mandat de 3 ans.

**ADOPTÉE**



- b. Adoption du rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier**

**22-137 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE**

que l'on adopte le rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

**11. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques**

Aucune décision n'est nécessaire.

**12. Rapports du maire et des membres du conseil**

Le maire félicite les employés et membres du conseil pour toutes les belles activités qui ont eu lieu cet été à Bouctouche. Le maire fait part qu'il va assister à une réunion sur le regroupement municipal demain soir.

Le conseiller Jean-Noël LeBlanc mentionne qu'il rencontre encore le gendarme Julien LeBlanc afin d'essayer de trouver une solution pour les problèmes de sécurité.

La conseillère Cormier indique qu'elle siège maintenant sur un nouveau comité de pédiatrie sociale qui est un beau projet pour la communauté.

Le maire suppléant mentionne qu'il fait maintenant partie du Comité Les Ami.e.s de l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent. Il souligne le beau travail de l'équipe du Marché des fermiers.

Le maire indique que les membres du conseil ainsi que le directeur général vont assister au 33<sup>e</sup> Congrès annuel de l'AFMNB du 14 au 16 octobre prochain à Edmundston.

**13. Questions du public (15 minutes max.)**

Madame Pauline Bastarache fait part qu'elle est responsable d'organiser des activités dans le cadre du Mois de sensibilisation au cancer du sein et que son groupe va mettre des lumières roses dans un arbre en octobre prochain, etc.

**14. Levée de la réunion**

**22-138 : MARIETTE CORMIER**

pour la levée de la réunion à 20h02.

**ADOPTÉE**